DOSSIER DE RECHERCHE

novembre 1997 • Volume 1, No. 5

Autres étudiants, autres besoins

par Herb O'Heron

Analyste principal, Division de la recherche et analyse des politiques

Association des Universités et Collèges du Canada

Pour les élèves de l'école secondaire, le choix d'une université est une décision majeure. Et en la prenant, les jeunes, ainsi que leurs parents, se fient souvent à ce qu'ils imaginent être l'effectif étudiant de l'université. Certains cherchent des compagnons de cours avec lesquels ils ont quelque chose en commun, afin d'augmenter leur sentiment de sécurité et d'appartenance. D'autres veulent vivre de nouvelles expériences et cherchent un milieu réellement différent.

Pour les administrateurs des établissements, il est vital de connaître la composition de l'effectif étudiant. L'information leur sert à mieux comprendre les besoins des étudiants, afin de mettre en place de nouveaux programmes et services et pour les évaluer et les rajuster au besoin.

C'est pourquoi il est si important pour les universités et pour les étudiants éventuels de comprendre le profil étudiant de leur université. Il ne suffit pas de se fier à des statistiques sur les universités ou les étudiants «moyens» car si l'on veut décrire les étudiants, le mot clé est la diversité.

D'une université à l'autre, on trouve une immense diversité de milieux sociaux et d'antécédents scolaires chez les étudiants,

POINTS SAILLANTS

- Les étudiants de nos universités ont une grande variété de profils et il y a beaucoup de différences entre leurs milieux sociaux et économiques, leurs raisons de fréquenter l'université et leurs modes de vie.
- Beaucoup d'étudiants sont les premiers de leur famille à fréquenter l'université. Selon les universités, de 13 à 35 p. cent ont une mère qui a fait des études universitaires et pour 15 à 47 p. cent, c'est le père.
- Beaucoup viennent de familles aux ressources financières restreintes : environ 22 p. cent de familles dont les parents gagnent moins de 30 000 $ par année et 23 p. cent de familles dont le revenu se situe entre 30 000 et 50 000 $.
- Près de 40 p. cent travaillent à temps partiel pendant l'année d'études. À certaines universités, le tiers seulement des étudiants travaillent tandis qu'à d'autres, c'est plus des deux tiers.
- En moyenne, 45 p. cent des étudiants de première année vivent chez leurs parents et font la navette; l'éventail va de moins de 10 p. cent à une université à plus de 70 p. cent à une autre.
- Même s'ils ne vivent pas chez leurs parents, la plupart des étudiants choisissent une université à proximité. D'après l'une des enquêtes, moins de 20 p. cent fréquentaient des universités situées à plus de 160 kilomètres de chez eux.
- Ils ne sont qu'environ 8 p. cent à faire leurs études de premier cycle dans une autre province que la leur.
- Environ 13 p. cent des étudiants à temps plein au premier cycle ont plus de 24 ans et l'écart se situe entre 5 p. cent dans une université à près de 75 p. cent dans une autre.
- En 1995, les femmes constituaient plus de 60 p. cent de l'effectif dans 19 universités et 6 seulement comptaient moins de 40 p. cent d'étudiantes.
- À cause de la grande diversité des profils d'effectifs, les programmes et services que les universités doivent offrir varient également beaucoup.

Association des Universités et Collèges du Canada

Association of Universities and Colleges of Canada

de raisons pour fréquenter l'université, de choix de discipline et de modes de vie à l'école. C'est pourquoi toute tentative pour décrire l'étudiant moyen ou typique aboutira inévitablement à masquer plus qu'à révéler. Autrement dit, les programmes, politiques et pratiques qui fonctionnent dans un établissement ne seront peut-être pas utiles à un autre dont le profil étudiant est très différent.

Dans ce *Dossier de recherche*, nous voulons démontrer la diversité des profils étudiants entre les universités. Les résultats d'enquêtes récentes font prévoir des conséquences pour la planification universitaire et font ressortir les zones mal documentées. La diversité est également importante pour ceux qui mesurent ou observent des tendances telles que la persévérance des étudiants ou le taux d'achèvement des études. Les courbes varient suivant les caractéristiques de l'effectif étudiant.

Définition de profil de l'effectif étudiant

Les enquêtes sur les caractéristiques des étudiants, qu'elles soient faites par une université ou un groupe d'universités, sont un bon outil pour prendre le pouls des besoins et attentes changeantes des étudiants en vue de la planification. Sans cette information, les établissements pourraient ignorer ce qu'ils peuvent faire pour enrichir et adapter les programmes à divers genres d'objectifs d'études. Les universités ne font pas toutes de telles recherches chaque année, certaines parce qu'elles en trouvent le coût prohibitif, d'autres parce que les caractéristiques de leurs nouveaux étudiants évoluent plus graduellement et qu'elles n'ont besoin de les examiner que de temps en temps.

Heureusement, un certain nombre d'universités recueillent, analysent et publient de l'information tirée de leurs propres enquêtes ou d'enquêtes collectives. Ce sont deux enquêtes collectives qui ont fourni la majeure partie de l'information présentée ici. Depuis 1988, le Student Environment Study Group de l'University of Guelph a effectué chaque année dans sept à 10 universités des enquêtes sur les étudiants de première année que nous appellerons les enquêtes Guelph. Le service du logement et de la vie étudiante de l'University of Manitoba a coordonné deux enquêtes sur les étudiants de premier cycle; huit universités y ont participé en 1994 et 10 en 1996. Nous les appellerons les enquêtes Manitoba.

Nous présentons dans ce dossier des comparaisons avec les profils d'étudiants établis aux États-Unis. La collecte de données sur les étudiants est beaucoup plus riche là-bas. On peut consulter une série de 30 enquêtes nationales annuelles et de rapports sur les caractéristiques d'étudiants de première année à temps plein, publiés sous les auspices du Corporative Institutional Research Program[1]. Au Canada, on n'a effectué que deux enquêtes nationales sur les caractéristiques des étudiants depuis trois décennies : la première était l'enquête auprès des étudiants du niveau postsecondaire de 1974 à 1975 et l'autre, l'Enquête nationale auprès des étudiants du niveau postsecondaire de 1983 à 1984[2].

Pourquoi fréquenter l'université?

Les étudiants ont bien des raisons d'aller à l'université mais lors des enquêtes, les deux qu'ils mentionnent le plus souvent sont, premièrement, d'acquérir des compétences pour le marché du travail ou pour améliorer leurs chances d'emploi et deuxièmement, l'épanouissement intellectuel et la satisfaction personnelle. Ils mentionnent aussi l'insistance des parents, le désir de quitter le foyer, l'incapacité de trouver un emploi, l'envie de gagner plus d'argent ou tout simplement qu'ils n'ont rien de mieux à faire. Tous ne visent pas les mêmes buts et certains étudiants, même le jour de l'inscription, n'ont pas l'intention de terminer leur programme.

D'autre part, beaucoup d'étudiants ont des attentes très élevées et même exagérées. La plupart des nouveaux croient qu'ils obtiendront un grade supérieur ou un diplôme professionnel. Près de 73 p. cent, sur une plage allant de moins de 60 p. cent à certaines universités à plus de 80 p. cent ailleurs, s'attendent à aller plus loin que le baccalauréat. Cependant, d'après l'Enquête nationale auprès des diplômés, 22 p. cent seulement des bacheliers de 1990 ont continué jusqu'à un grade supérieur, un diplôme d'études supérieures ou un premier grade professionnel dans les deux ans suivant l'obtention du premier diplôme. Les universités doivent donc essayer de motiver les étudiants, dont certains hésitent entre des rêves ambitieux et des attentes réalistes.

Un parcours pas toujours direct

Tous les étudiants ne suivent pas une ligne droite jusqu'à un grade universitaire. La plupart des enquêtes ne s'attardent pas à l'activité antérieure des nouveaux étudiants mais elles notent tout de même l'année de leur diplôme de l'école secondaire ou du collège. Ces enquêtes montrent que 70 p. cent environ des arrivants passent directement de l'école secondaire à l'université tandis que près de 20 p. cent ont décroché leur diplôme un an plus tôt et que près de 10 p. cent ont quitté l'école secondaire deux ans ou plus avant d'entrer à l'université.

Il y a de considérables différences entre les universités : de moins de la moitié à plus des trois quarts des nouveaux arrivent

directement de l'école secondaire, et d'un pour cent seulement jusqu'à 25 p. cent entrent à l'université deux ans ou plus après le diplôme du cours secondaire.

Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés, à peine plus de 25 p. cent des bacheliers ont travaillé avant d'entrer à l'université et la proportion varie de 20 à 40 p. cent d'une province à l'autre. Encore plus de diplômés prennent le temps de travailler entre deux grades. Quelque 55 p. cent des titulaires d'une maîtrise et près de 40 p. cent des titulaires d'un doctorat ont déclaré que le travail avait été leur principale activité pendant les 12 mois précédant leur inscription à un programme.

Étudiants de la première génération

Beaucoup d'étudiants d'aujourd'hui sont les premiers de leur famille à fréquenter l'université. Des enquêtes de 15 universités révèlent que dans certaines, jusqu'à 85 p. cent de l'effectif étudiant appartient à cette première génération[3]. Les chiffres varient fortement d'un établissement à l'autre. De 13 à 35 p. cent ont une mère qui a étudié à l'université et pour 15 à 47 p. cent, c'est le père.

Le Canada diffère beaucoup des États-Unis à cet égard. Là-bas, les études universitaires sont plus souvent un dénominateur commun dans le milieu familial; en moyenne 60 p. cent des mères et 70 p. cent des pères des étudiants de première année des collèges et universités ont fréquenté un collège[4]. L'une des causes est qu'aux États-Unis, le pourcentage de jeunes qui fréquentent l'université est demeuré relativement constant pendant plus de deux décennies, ces jeunes suivant l'exemple de leurs parents. Au Canada, le pourcentage de gens qui ont une formation universitaire augmente depuis des années, ce qui signifie que de plus en plus d'enfants de gens sans formation universitaire en acquièrent une.

L'Enquête nationale auprès des diplômés confirme que la plupart de ceux du Canada dépassent le niveau de scolarité que leurs parents ont atteint. Sept bacheliers sur dix sont plus instruits que leur père et la proportion est encore plus élevée, soit neuf sur dix, chez les titulaires d'une maîtrise et d'un doctorat. Dans les universités, ces statistiques se traduisent souvent en « tranches de vie » dans le bureau du conseiller. Lorsque tant d'étudiants ne peuvent demander conseil à un parent qui a l'expérience de l'université, les programmes de soutien aux étudiants deviennent encore plus essentiels pour adoucir la transition de l'école secondaire à l'université, sur le plan des études et sur le plan émotif. En outre, beaucoup d'universités sont aux prises avec des parents qui ne connaissent pas la vie universitaire. C'est pourquoi des universités ont mis sur pied des programmes de participation familiale et de soutien pour fournir aux parents inquiets l'information dont ils ont besoin. Près de la moitié des établissements canadiens offrent des séances d'orientation aux familles des nouveaux étudiants[5].

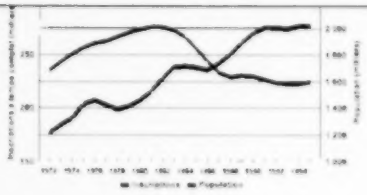

Payer les études

Les prêts aux étudiants, l'aide des parents, les bourses d'études, les économies tirées d'un emploi d'été et le revenu d'un emploi à temps partiel sont les principales sources sur lesquelles les étudiants comptent pour payer leur séjour à l'université. Pour 1997-1998, on estime à 11 000 $ par année le coût total des études universitaires loin de chez les parents, chiffre qui varie suivant les conditions de logement, le programme d'études et la distance à parcourir.

Les emprunts des étudiants ont augmenté ces dernières années, tant en raison du nombre d'étudiants qui obtiennent un prêt que de la somme qu'ils empruntent. L'Enquête nationale auprès des diplômés révèle que 61 p. cent de ceux qui ont terminé leurs études en 1990 ont emprunté pour financer leurs études, comparativement à 50 p. cent de la promotion de 1982 et à 53 p. cent de la promotion de 1986. Ces diplômés de 1990 avaient une dette moyenne de plus de 11 000 $, soit 26 p. cent de plus que les diplômés de quatre ans plus tôt. Le ministère du Développement des ressources humaines prévoit que la dette moyenne des diplômés de 1996

oscillera autour de 18 000 $. La croissance de l'emprunt résulte en grande partie du remplacement des subventions provinciales aux étudiants les plus démunis par des programmes provinciaux de prêts aux étudiants.

La proportion d'étudiants qui reçoivent de l'aide varie beaucoup d'une province à l'autre et d'un établissement à l'autre. Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1990, le pourcentage de ceux qui ont emprunté pour financer leurs études allait de 54 p. cent en Ontario à 80 p. cent à Terre-Neuve. Le plus récent rapport annuel du Programme canadien de prêts aux étudiants révèle que le taux annuel d'emprunt varie aussi selon les provinces, d'un quart des étudiants du Manitoba à 55 p. cent à Terre-Neuve en 1995-1996. Nous avons trouvé les écarts entre universités dans une étude effectuée par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes selon laquelle, suivant l'établissement, de 30 à 70 p. cent des étudiants de la région ont touché des prêts du gouvernement en 1995. L'emprunt n'est pas égal tout au cours du programme d'études et tous les étudiants n'empruntent pas chaque année. L'enquête Guelph a établi que le quart seulement des étudiants de première année ont bénéficié d'un prêt fédéral ou provincial, la proportion allant de 11 p. cent à une université à 37 p. cent ailleurs. Le besoin d'emprunter dépend visiblement de facteurs tels que le soutien familial, les subventions et bourses, les économies et le revenu gagné pendant l'année d'études.

Les familles apportent une aide financière quelconque à plus de la moitié des étudiants selon l'enquête Guelph. Mais de nombreux étudiants ne peuvent en attendre qu'une aide modeste. Environ 22 p. cent des étudiants visés par l'enquête venaient

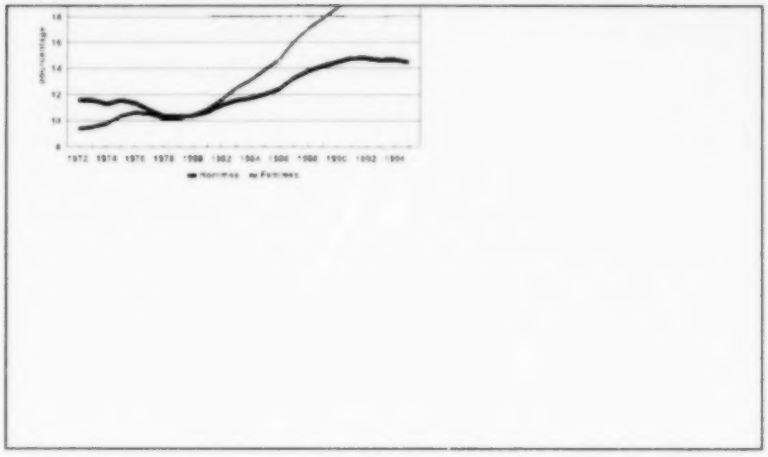

de familles ou les parents gagnaient moins de 30 000 $, 23 p. cent de familles dont le revenu se situait entre 30 000 et 50 000 $ et une proportion semblable de familles gagnant de 50 000 à 70 000 $. Le reste, 32 p. cent, venaient de familles dont le niveau de revenus dépassait 70 000 $.

La proportion des étudiants qui reçoivent 4 000 $ ou plus par année de leurs familles est inférieure à 30 p. cent. Ils sont beaucoup plus nombreux à l'autre extrémité de l'échelle : le quart ne reçoivent aucune aide de leurs parents et près d'un autre quart reçoivent moins de 2 000 $.

Un groupe relativement faible bénéficie de bourses de début d'études. De 10 à près de 30 p. cent des étudiants de première année, suivant les universités, touchent des bourses dont la majorité se situe entre 1 000 $ et 2 000 $. Des bourses d'entreprises vont à quelque 12 p. cent d'étudiants de première année et la plupart valent moins de 1 000 $. Le parrainage d'un employeur ne se concrétise que pour un peu plus d'un pour cent des étudiants de première année.

L'enquête Guelph sur 10 universités révèle que la majorité des étudiants de première année (60 p. cent) se servent de l'argent économisé l'été pour payer une partie de leurs dépenses. Mais d'une université à l'autre, la proportion va de plus de 80 p. cent à moins de 50 p. cent. En moyenne, ces économies n'atteignent pas 2 000 $ par année. Le quart des étudiants utilisent d'autres formes d'économies et moins de 4 p. cent bénéficient d'un régime enregistré d'épargne-études. Comparés avec les étudiants de première année de l'enquête de 1988, ceux-ci sont moins susceptibles de se fier aux économies personnelles pour payer leurs études. Parmi les répondants de 1988, près de 90 p. cent disaient avoir réservé leur rémunération d'été pour les frais d'études et 36 p. cent avaient recours à d'autres genres d'économies.

Enfin, plus de 40 p. cent des étudiants travaillent à temps partiel pendant l'année d'études, près de 10 p. cent sur les campus et les autres ailleurs. La grande majorité de ces emplois apportent moins de 2 000 $ pour éponger les dépenses de l'année.

Vu le grand nombre d'étudiants de première année venant de familles à faible revenu et le si petit nombre de ceux qui ont accès à des prêts, des subventions, des bourses de subsistance et des économies, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un pourcentage élevé d'étudiants travaillent à temps partiel et vivent chez leurs parents.

L'emploi pendant les études

Près de la moitié des étudiants à temps plein ont aussi un emploi mais le cumul ne semble pas avoir d'effets négatifs sur leurs résultats scolaires.

Selon l'enquête Manitoba, un peu plus de la moitié des étudiants de premier cycle aux 10 campus visés avaient un emploi pendant le semestre précédent et 14 p. cent en cherchaient un; par contre, près du tiers n'étaient pas employés et ne cherchaient pas de travail. Une mise en garde ici : étant donné que l'enquête incluait des étudiants à temps partiel (qui ont plus de chances de travailler), on a peut-être surestimé l'incidence de l'emploi.

Les étudiants d'aujourd'hui sont plus susceptibles de travailler que ceux d'il y a 20 ans. L'Enquête sur la population active de Statistique Canada révèle que plus de 40 p. cent des étudiants à temps plein de 20 à 24 ans ont un emploi, comparativement à moins de 30 p. cent vers la fin des années 1970. D'un autre côté, l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1995 signale que 37 p. cent des étudiants à temps plein ont un emploi et que parmi eux, les étudiants les plus âgés et les femmes sont les plus susceptibles de travailler. Près de 90 p. cent des étudiants à temps partiel travaillent.

Là aussi, le tableau est bien différent d'une université à l'autre. L'enquête Manitoba a établi un éventail de 38 à 58 p. cent des étudiants de premier cycle qui travaillaient, tandis que de 10 à 27 p. cent cherchaient un emploi. D'autres études ont révélé qu'à la York University, plus des deux tiers de l'effectif du premier cycle conjuguaient travail et études et qu'aux universités de Calgary, Alberta et Simon Fraser, près de la moitié des étudiants à temps plein avaient un emploi.

Ces chiffres occupent le haut de l'échelle pour l'ensemble des universités mais ils sont bien inférieurs aux 70 à 75 p. cent des étudiants de première année américains qui déclaraient avoir travaillé en 1995. Il semble toutefois y avoir contradiction en ce que dans la même étude, à peine plus de 40 p. cent des étudiants de première année disaient avoir utilisé le *revenu* d'un emploi à temps partiel pour payer des frais d'études[6]. Cela ressemble davantage à l'expérience canadienne.

Fait intéressant, le travail, du moins à dose modérée (moins de 10 à 15 heures par semaine) ne semblait pas nuire à la moyenne des notes des étudiants de Calgary et York, les deux seules universités canadiennes qui aient déclaré de telles statistiques. Comme le fait observer Paul Grayson, directeur de l'Institute for Social Research à York, «Ce qui compte plus que de savoir si les étudiants travaillent ou non est de savoir *où* ils travaillent (on a trouvé un lien positif entre les emplois sur le campus et le progrès scolaire) et quelle est leur somme de travail...»[7].

Si les étudiants ont bien des raisons de travailler, le temps qu'ils y passent et le nombre de leurs pairs qui travaillent aussi peuvent influer sur leur expérience du campus, tant pour la vie en société que pour les études. Les étudiants qui vivent sur le campus ou tout près peuvent éprouver naturellement un sentiment d'appartenance à la communauté universitaire tandis que les étudiants qui travaillent ne passent peut-être à l'université que le temps d'assister à leurs cours. De fait, certains administrateurs d'universités commencent à s'inquiéter de ce que des étudiants semblent passer plus de temps à faire la navette entre la maison et le travail qu'ils n'en passent sur le campus. Ce n'est pas sans difficulté pour les universités qui essaient d'inculquer l'esprit de communauté à leurs étudiants.

À l'ombre de la maison

L'idée romantique de quitter papa et maman pour l'université est peut-être valable aux États-Unis mais ici, elle ne s'applique qu'à une petite proportion d'étudiants. Le jeune Canadien choisit le plus souvent une université proche de chez lui et bien souvent, vit chez ses parents.

L'enquête Guelph sur les étudiants de première année a révélé qu'en moyenne, 45 p. cent vivaient à la maison. Mais il y a une grande différence entre les établissements : l'éventail va de moins de 10 p. cent dans une université à plus de 70 p. cent dans une autre. L'enquête Manitoba sur

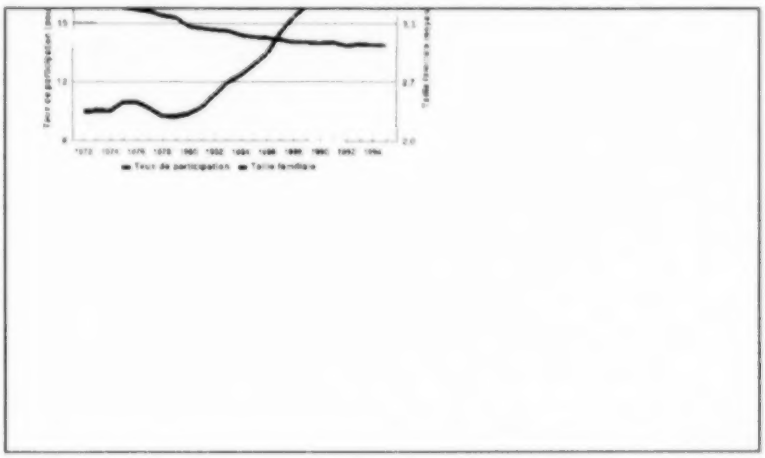

10 universités révélait un écart semblable, de 10 à 60 p. cent.

Même s'ils ne vivent pas à la maison, la plupart des étudiants choisissent une université qui en est proche. Pour cinq des huit établissements couverts par l'enquête sur les étudiants de première année, moins de 20 p. cent fréquentaient une université située à plus de 160 kilomètres de chez leurs parents. Dans les trois autres, la proportion était plus élevée : entre le tiers et la moitié. Une étude des universités du Québec a montré que le foyer des parents était souvent dans la région de l'université, c'est-à-dire pour un tiers aux trois quarts des étudiants, suivant l'université. De même, les statistiques du Centre de réception des demandes d'admission aux universités de l'Ontario montrent que beaucoup d'universités de la province tirent une grande proportion de leurs étudiants de la population locale.

De fait, les étudiants canadiens s'éloignent moins du foyer que leurs homologues américains. À peine 18 p. cent des étudiants de première année de collèges américains à programmes de quatre ans et moins de 10 p. cent des étudiants des universités privées avaient l'intention de vivre avec leurs père et mère ou d'autres parents. De plus, environ la moitié des étudiants de première année des mêmes collèges et universités devaient parcourir plus de 160 kilomètres jusqu'à l'établissement [*].

Étudier dans une autre province

Si la plupart des étudiants ne s'éloignent guère de chez eux, il y en a régulièrement chaque année 7 ou 8 p. cent qui vont faire leurs études de premier cycle dans une autre province. On relève le phénomène depuis 1976 mais il varie énormément suivant les provinces et les établissements.

Dans les Maritimes, où il y a des accords pour le passage à l'université, le taux de mobilité est plus élevé qu'ailleurs au Canada. Par exemple, plus de 40 p. cent des étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard fréquentent des universités d'autres provinces. En 1995, 20 p. cent des étudiants du Canada Atlantique se trouvaient dans des universités d'autres provinces, tout comme à la fin des années 1970.

Par contraste, seulement 6 p. cent des étudiants québécois quittent leur province pour étudier ailleurs au Canada, comparativement à quelque 12 p. cent à la fin des années 1970. D'autre part, la mobilité étudiante a augmenté en Ontario et près de 6 p. cent des jeunes quittent la province, comparativement à 3 p. cent environ vers la fin des années 1970. Dans les Prairies, quelque 10 p.cent des étudiants quittent leur province, une proportion qui est demeurée assez stable au fil des années. Elle l'est aussi depuis le milieu des années 1980 en Colombie-Britannique, dont environ 14 p. cent des jeunes vont étudier ailleurs.

Comme d'autres éléments du profil étudiant, celui-ci varie beaucoup suivant l'université. De fait, il y a au Canada 15 établissements dont 20 p. cent ou plus des étudiants de premier cycle viennent d'une autre province et l'on trouve en tête de liste la Mount Allison University et l'Université Bishop's où la proportion est de 60 p. cent.

Une université située près d'une frontière provinciale attire ordinairement des étudiants de la province voisine, surtout si elle a la population d'une grande ville. Dans les Maritimes, où les provinces sont plus petites et les établissements moins éloignés les uns des autres, c'est une autre raison pour qu'un aussi fort pourcentage d'étudiants quittent leur province.

D'autre part, le fait de se trouver dans une grande zone métropolitaine, loin des frontières, garantit pratiquement une clientèle locale. Les universités de Toronto, York, Simon Fraser, l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal tirent toutes plus de 96 p. cent de leur effectif de premier cycle de leur propre province.

Les universités et collèges confessionnels aussi attirent des étudiants d'autres provinces. La tradition familiale peut jouer un rôle et les étudiants choisissent alors de fréquenter l'alma mater de leurs parents ou d'autres membres de la famille.

Un caractère singulier est également une grande attraction. Par exemple, l'Université d'Ottawa, qui offre des programmes en anglais et en français et se trouve à proximité de la frontière Ontario-Québec, attire un grand nombre d'étudiants québécois. De même, l'Université Sainte-Anne de Nouvelle-Écosse offre des programmes en français qui attirent des étudiants du Québec et d'autres parties du Canada.

L'influence du choix de programmes est particulièrement évidente aux cycles supérieurs où le nombre d'établissements qui offrent tel programme est limité, soit par règlement comme pour la médecine vétérinaire à l'UPEI, soit comme à cause du nombre beaucoup plus restreint d'étudiants éventuels. Il n'y a rien d'étonnant à ce que ces étudiants soient deux fois plus mobiles que ceux du premier cycle, 15 p. cent d'entre eux étudiant dans une autre province. En général, les étudiants des cycles supérieurs sont aussi plus âgés et plus indépendants et, du moins relativement, sont recrutés plus activement et ont plus facilement accès aux bourses d'études.

Le choix d'étudier à temps partiel

Jusqu'à récemment, l'idée communément reçue que le perfectionnement continu ferait augmenter la demande pour les études à temps partiel dans nos universités semblait être la bonne. De 1980 à 1992, les inscriptions à temps partiel ont augmenté de près de 30 p. cent. Mais la vapeur s'est soudain renversée en 1993. De fait, le nombre d'étudiants à temps partiel a diminué, de 315 000 en 1992 à tout juste 250 000 en 1996, soit à peu près le même nombre qu'en 1980.

Malgré le déclin, les études à temps partiel demeurent une caractéristique importante de beaucoup de campus. À travers le pays, près d'un étudiant sur trois fréquente l'université à temps partiel. Dans les programmes de premier cycle menant à un diplôme, un certificat et autres programmes sans grade, près de 80 p. cent des étudiants le sont à temps partiel. Dans les programmes menant à des grades, les chiffres sont moins marqués mais quand même élevés : 20 p. cent au baccalauréat, 40 p. cent à la maîtrise et 17 p. cent au doctorat.

Comme pour d'autres facteurs, le nombre d'étudiants à temps partiel varie aussi d'une université à l'autre. Les universités n'ont pas toutes vu décliner la demande pour les cours à temps partiel. Les inscriptions de ce côté augmentent encore sur près du quart des campus, et l'on observe des hausses marquées à toutes les universités de la Colombie-Britannique, à Mount Allison, à l'École Polytechnique, à McGill et à Lethbridge.

Dans les établissements spécialisés en formation à distance, la Télé-université de l'Université du Québec et l'Athabasca University, les étudiants à temps partiel sont presque la totalité de l'effectif. Mais c'est aussi le choix de plus de la moitié des étudiants de l'Université du Québec à Montréal et de la Brandon University ainsi que ceux de nombreux petits collèges de théologie.

Ailleurs par contre, la plupart des étudiants suivent la tendance plus traditionnelle du temps plein. Ils sont 85 p. cent ou plus à l'University of Alberta, Guelph, Dalhousie, Acadia, St. Francis Xavier, et à l'University of Prince Edward Island par exemple.

Pourquoi les étudiants choisissent-ils le temps partiel? Ils peuvent s'intéresser personnellement à un cours, ils peuvent être parrainés par un employeur et suivre un cours pertinent à leur travail. Ils ont peut-être un grade et veulent arrondir leur expérience en suivant des cours qu'ils ont «manqué» en cours de route. Ils peuvent tâter le terrain pour savoir s'ils aimeront ou pourront gérer des études universitaires ou ils peuvent accumuler des unités en vue d'un grade.

Pour certains d'entre eux, le grand critère de sélection sera peut-être de savoir quelles universités et lesquels de leurs programmes offrent des possibilités pour les étudiants à temps partiel. De plus, ces étudiants sont généralement plus âgés que les étudiants à temps plein et cherchent probablement un climat différent, dans lequel leur expérience personnelle et leur expérience du travail sont estimées et recherchées dans le milieu universitaire.

Du point de vue de l'université, plus elle a d'information sur ses étudiants à temps partiel et leurs objectifs et motifs, mieux elle peut adapter ses programmes à leurs besoins. Par exemple, beaucoup d'étudiants à temps partiel ne souhaitent pas nécessairement terminer un programme ou même un cours. Une bonne base d'information permettra aux universités non seulement d'évaluer les résultats, mais aussi d'échanger des notions avec d'autres établissements sur ce qui fonctionne bien pour leur population à temps partiel.

L'évolution des groupes d'âge

Une idée communément reçue veut que l'effectif étudiant des universités ait vieilli ces dernières années. À la vérité, la moyenne d'âge au premier cycle a peu changé au cours des années. En 1980, 13 p. cent des étudiants de premier cycle à temps plein avaient plus de 24 ans. En 1986, nous en étions à près de 17 p. cent mais la proportion n'a à peu près pas changé depuis. C'est tout de même un nombre important car environ 85 000 étudiants de premier cycle à temps plein ont plus de 24 ans. En outre, ceux qui dépassent 30 ans comptent pour un peu plus de 7 p. cent, comparativement à 5 p. cent en 1980.

Mais la tranche d'âge a changé de façon marquée aux cycles supérieurs. En 1995, 53 p. cent des diplômés avaient plus de 30 ans; ils comptaient pour 44 p. cent quinze ans plus tôt.

De tout temps, les étudiants à temps partiel ont été plus âgés que les étudiants à temps plein. En 1995, 70 p. cent des étudiants de premier cycle avaient plus de 24 ans et 70 p. cent des étudiants à temps partiel aux cycles supérieurs avaient plus de 30 ans.

Mais même s'ils sont plus âgés, les étudiants de premier cycle à temps partiel sont relativement plus jeunes qu'ils l'étaient il y a 15 ans. Dans les années 1980, la population du premier cycle à temps partiel augmentait dans tous les groupes d'âge et les moins de 25 ans formaient régulièrement une proportion de 25 p. cent. En 1995, leur part était passée à 30 p. cent, non pas parce qu'il y avait davantage de jeunes étudiants à temps partiel mais plutôt parce que le nombre d'étudiants à temps partiel plus âgés avait fortement diminué dans la première moitié des années 1990.

Aux cycles supérieurs, l'effectif à temps partiel vieillit bel et bien. La proportion des plus de 30 ans, de 60 p. cent en 1980, est passée à 70 p. cent. Aux cycles supérieurs, le changement a été le plus marqué au cours des années 1980 et les choses ont peu bougé depuis.

La proportion d'étudiants plus âgés au premier cycle varie beaucoup entre les universités, d'environ 5 p. cent au premier cycle à temps plein à Mount Allison et à Wilfrid Laurier, jusqu'à près de 75 p. cent au Saskatchewan Indian Federated College et à la Télé-université. Dans près du quart des établissements, moins de 10 p. cent des étudiants de premier cycle ont plus de 24 ans et dans 15 établissements, la proportion dépasse les 25 p. cent.

Étant donné que le nombre d'étudiants plus âgés prédomine dans les programmes des cycles supérieurs, c'est sur les campus qui groupent une forte proportion de ces diplômés que le vieillissement de la population étudiante a le plus de répercussions. Ces diplômés comprennent plus de 20 p. cent des étudiants à temps plein sur sept campus du pays et plus de 10 p. cent à 19 autres universités. Cependant, le tiers à peu près de nos universités n'offrant pas de programmes de maîtrise ou de doctorat, elles compteront moins d'étudiants plus âgés, à quelques exceptions près.

La population féminine en hausse

Jusqu'en 1960, les femmes n'étaient jamais plus qu'une sur quatre étudiants, souvent plus près d'une sur cinq. En 1970, le rapport était passé d'un à trois et en 1989, plus de femmes que d'hommes étudiaient à temps plein dans nos universités.

Si le nombre des femmes a augmenté le plus rapidement au premier cycle (par exemple, elles étaient plus nombreuses que les hommes au programme de baccalauréat en 1987), leur nombre a immensément augmenté aux cycles supérieurs. En 1995, elles étaient plus de 20 000 à temps plein dans des programmes de maîtrise, soit quelques centaines à peine de moins que les hommes. Au doctorat, quatre étudiants sur 10 (sur un total d'environ 28 000 en 1995) sont des femmes, comparativement à moins de deux sur 10 au début des années 1970.

En 1995, les femmes comptaient pour 50 à 60 p. cent des étudiants de premier cycle à temps complet dans plus des deux tiers des universités. Dans 19 établissements, elles forment plus de 60 p. cent de l'effectif à temps plein et même plus de 80 p. cent à Brescia College et Mount Saint Vincent University. Dans seulement six universités elles comptent pour moins de 40 p. cent des étudiants à temps plein, dont un peu moins de 20 p. cent à l'École de technologie supérieure, qui se spécialise dans le génie et l'enseignement technique, là où la proportion de femmes est la plus faible.

Les femmes comptent pour 40 à 60 p. cent de l'effectif aux cycles supérieurs dans les deux tiers des universités qui les offrent, 60 p. cent ou plus dans 10 universités et moins de 40 p. cent dans une douzaine d'autres.

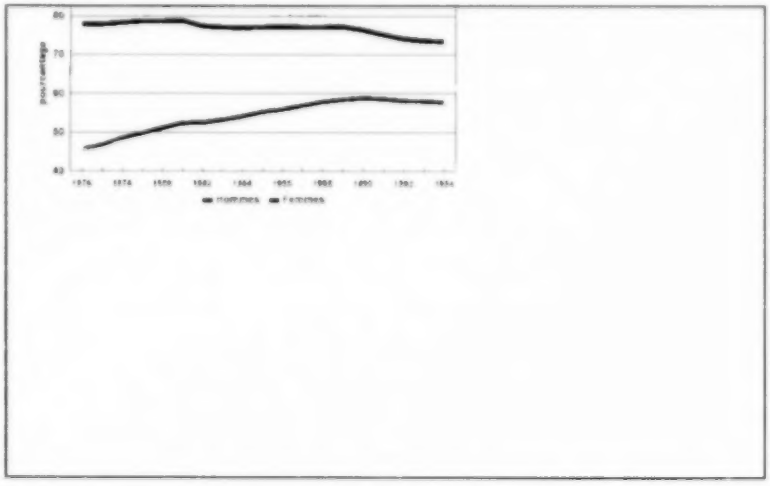

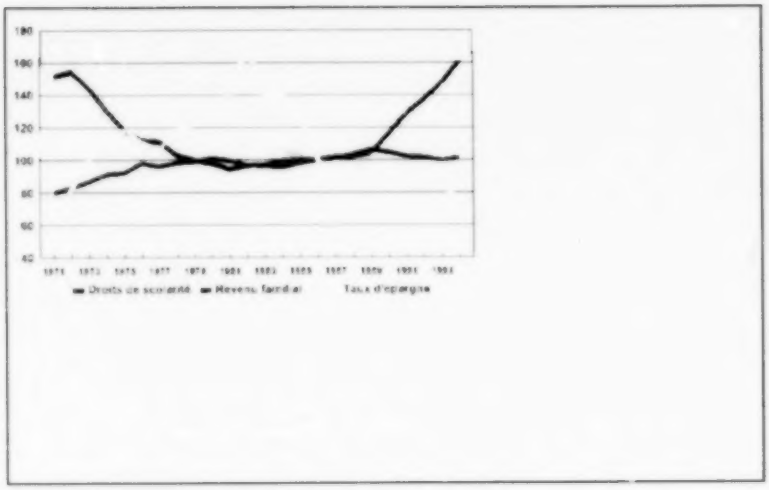

Une grande majorité d'étudiants à temps partiel au premier cycle (63 p. cent) sont des femmes et elles forment aussi la majorité des étudiants à temps partiel aux cycles supérieurs (53 p. cent).

Dans sept des neuf principaux domaines d'études, les femmes forment aujourd'hui 55 p. cent des étudiantes de premier cycle à temps plein et plus de 45 p. cent aux cycles supérieurs, ce qui représente dans la plupart des cas des gains substantiels par rapport à 1980.

Mais certains domaines ne les attirent pas encore. Par exemple, en 1995, elles étaient seulement 20 p. cent des étudiants en génie et en sciences appliquées, même si c'est le double du pourcentage de 1980. Et si leur proportion dans les programmes de mathématiques et de sciences physiques a augmenté, elles n'étaient encore que 30 p. cent au premier cycle et 25 p. cent aux cycles supérieurs en 1995.

Des universités plus spécialisées

L'intérêt des étudiants pour un domaine en particulier peut changer du tout au tout en peu de temps. Au Canada, nous avons vu les inscriptions dans certaines disciplines chuter de la moitié en cinq ans à peine, tandis que d'autres disciplines doublaient leur effectif et au-delà. On voit bien comment les préférences des étudiants peuvent changer rapidement en réaction à la tendance du marché du travail, aux perceptions du public et à d'autres messages. On voit aussi que les universités sont flexibles et peuvent s'adapter rapidement aux variations de la demande.

Dans des disciplines comme la sociologie, la biologie, la psychologie et les études de l'environnement, les inscriptions ont augmenté régulièrement depuis le milieu des années 1980. Ailleurs, en géologie et plus récemment en économique et en mathématiques, elles ont diminué. Il faut aussi retenir les disciplines dans lesquelles la tendance a oscillé au fil des années. Par exemple, au milieu des années 1970, la formation des maîtres au primaire et au secondaire attirait 40 p. cent de plus d'étudiants qu'en 1984. Le nombre d'inscriptions a fait un bond phénoménal vers la fin des années 1980 avant de retomber au début de la présente décennie.

La tendance des inscriptions en informatique est également à noter. Le nombre de diplômes décernés a quadruplé de 1974 à 1984, avait chuté de près de 40 p. cent en 1991, avant de connaître une flambée sans précédent en 1995. Parallèlement, les É.-U. ont connu une formidable croissance dans cette discipline dans les années 1970 et au début des 1980. Là-bas aussi, les inscriptions ont diminué de près de 50 p. cent mais contrairement au cas du Canada, elles n'ont pas encore recommencé à augmenter. La baisse ultérieure du nombre de diplômés en informatique explique partiellement la pénurie de diplômés dans ce domaine aux États-Unis et pourquoi l'on parle tant de «recrutement en maraude» des industries de haute technicité américaines auprès des étudiants canadiens.

Ces chiffres illustrent combien il est nécessaire que les gestionnaires des universités pensent plus loin. La relance spectaculaire de l'informatique n'aurait peut-être pas été possible si bon nombre d'universités canadiennes avaient supprimé ou restreint les programmes d'informatique à la suite de la baisse des inscriptions. Les fluctuations des inscriptions ne correspondent pas toujours aux tendances du marché du travail. Les préférences des étudiants sont manifestement influencées par plusieurs facteurs, certains plus observables que d'autres. C'est pourquoi il n'est pas facile de prévoir quelles disciplines gagneront ou perdront en popularité.

Une perception courante et erronée est que les universités du Canada sont simplement des copies conformes les unes des autres et offrent les mêmes programmes menant à des grades dans toutes les matières. De fait, il y a un degré élevé de concentration ou de spécialisation dans la plupart d'entre elles. Certaines spécialités sont bien connues, par exemple le génie à l'École Polytechnique de Montréal. D'autres le sont moins. Près de la moitié des

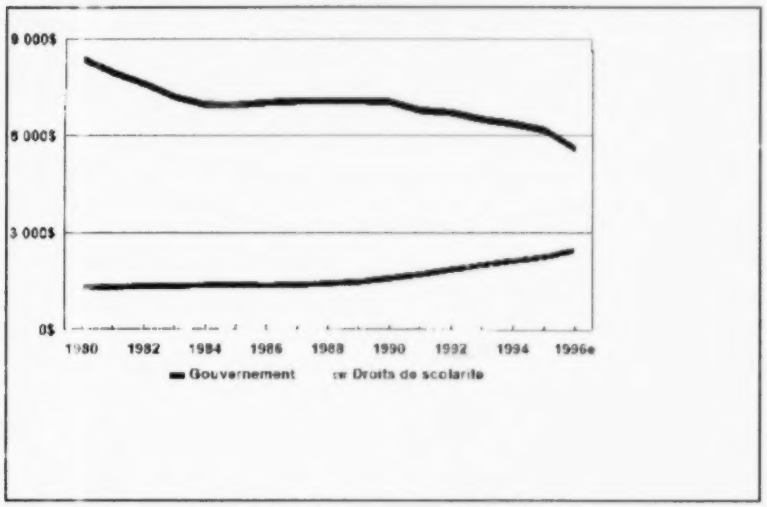

étudiants de premier cycle à l'University of Waterloo sont inscrits en génie, mathématiques ou sciences physiques mais à l'autre bout de la ville, à la Wilfrid Laurier University, ces disciplines n'attirent que 4 p. cent des étudiants de premier cycle tandis que 60 p. cent choisissent les sciences sociales. Plus des trois quarts des étudiants de premier cycle aux universités Saint Mary's, Bishop's, Trent, Winnipeg et Simon Fraser sont inscrits aux programmes généraux d'arts et sciences, en sciences humaines ou sociales (y compris l'administration des affaires). À Dalhousie, Queen's, Guelph et Alberta, plus de 35 p. cent des étudiants au baccalauréat sont inscrits en sciences de la santé et sciences biologiques, génie, mathématiques et sciences physiques.

Venir étudier au Canada

Nos universités accueillent des étudiants de beaucoup d'autres pays. Hong Kong, les États-Unis, la Chine, la France et la Malaisie en sont les principales sources.

En 1995, plus de 25 000 étrangers fréquentaient à temps plein des universités canadiennes. Les étudiants munis de visas comptent pour moins de 3 p. cent des étudiants au baccalauréat, un peu plus d'un sur dix à la maîtrise et un peu moins d'un sur quatre au doctorat.

Ces dernières années, le nombre d'étudiants étrangers a diminué un peu partout au pays. De fait, la dernière phase d'augmentation du nombre d'inscriptions d'étrangers a pris fin en 1991. Depuis, leur nombre a diminué de 18 p. cent au premier cycle et de 16 p. cent aux autres cycles.

Comme les autres données démographiques des étudiants, les inscriptions d'étrangers varient d'une université à l'autre. Dans 11 établissements, leur nombre a plus que doublé dans les programmes de premier cycle tandis que 34 universités connaissaient une baisse. Au cours de la même période, les inscriptions d'étrangers aux cycles supérieurs ont plus que doublé dans 10 universités et diminué dans neuf autres.

Certaines universités attirent délibérément les étudiants étrangers, avec fruit. Aux universités de Lethbridge, Acadia et Winnipeg par exemple, ils forment de 6 à 8 p. cent de la population au premier cycle.

Il reste que leur nombre diminue et beaucoup d'observateurs de la scène universitaire attribuent la baisse au marketing plus actif d'universités dans des pays comme l'Australie et le Royaume-Uni et reprochent aux universités canadiennes de perdre leur part de marché. Au premier coup d'oeil, la diminution des inscriptions, surtout aux cycles supérieurs, laisse prévoir de mauvais jours pour certaines universités où plus de la moitié des étudiants aux cycles supérieurs sont des étrangers.

Mais les chiffres peuvent tromper. On peut attribuer une partie de la baisse au fait que chaque année, environ 2 000 étudiants étrangers décident de devenir résidents permanents tout en continuant leur études ici. Par exemple, c'est ce qu'ont fait beaucoup d'étudiants de Hong Kong, de Chine et de pays du Moyen-Orient à cause de changements politiques survenus dans leur pays. Depuis 1991, année où l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers a commencé à piétiner, le nombre d'étudiants ayant qualité de résidents permanents a augmenté de 8 000 dans nos universités. Au bout du compte, il y a maintenant plus de ressortissants étrangers ayant qualité de résidents permanents que de visiteurs dans nos universités.

Beaucoup d'étudiants ayant qualité de résidents permanents, surtout ceux qui ont changé leur statut pendant leurs études, ne sont guère différents des étudiants visiteurs, tant pour le précieux point de vue international qu'ils apportent au campus que pour le genre de services supplémentaires qu'ils demandent à leurs universités.

Les services sont nécessités par la situation particulière d'étudiants qui sont à des milliers de kilomètres de leurs familles et de leurs amis et se trouvent transplantés dans une culture qui peut être radicalement différente de la leur. Les services typiques vont de programmes dans lesquels une famille hôte aide le nouvel arrivant à s'intégrer dans la société canadienne jusqu'aux

services d'aide aux étudiants pour des questions de règlements telles que l'obtention du visa ou d'un permis de travail. Pour les universités qui comptent un nombre élevé d'étudiants étrangers, de tels services sont une nécessité, que les étudiants soient munis d'un visa ou résidents permanents.

Profiter au maximum de l'université

Les programmes conçus pour aider les étudiants à s'intégrer à la vie universitaire peuvent améliorer sérieusement le taux de persévérance dans un établissement et rendre l'expérience plus intéressante pour les étudiants. Il peut s'agir de programmes de formation générale et d'initiation pour les étudiants de première année, d'orientation personnelle et professionnelle, des ateliers d'acquisition de compétences, l'assistance-travail, les activités hors programme et les programmes intégrés dans les résidences[9]. Beaucoup d'universités offrent une foule d'autres services aux étudiants.

Mais, étant donné le grand nombre de profils d'étudiants, le choix optimal de programmes et de services variera entre les établissements (et même entre les départements d'une université). Ce qui est efficace dans une situation ne le sera pas dans une autre ou fonctionnera moins bien. Munies d'informations sur la composition de leur effectif étudiant, les universités peuvent déterminer quels services répondront parfaitement à ses besoins particuliers. De cette façon, chaque établissement essaie de créer le choix de programmes et services qui tirera le meilleur parti de son budget de services aux étudiants et un milieu dans lequel les étudiants profiteront au maximum de leur expérience scolaire et personnelle.

Remerciements

Merci à Brian Pettigrew de l'University of Guelph, Paul Grayson de la York University et Garth Wannan de l'University of Manitoba qui ont contribué à notre analyse par leurs statistiques et leurs commentaires précieux. Il faut les féliciter de leur travail qu'ils poursuivront encore pendant bien des années, espérons-le.

Notes de fin de texte

1. Astin, A.W.; Parrott, S.A.; Korn, W.S.; Saw, L.J., *The American Freshman: Thirty Year Trends*. Higher Education Research Institute, Los Angeles, 1997.

2. L'Institute for Social Research de la York University mettra à l'essai une enquête auprès des étudiants du premier cycle en janvier 1998, pour compléter l'information obtenue lors d'enquêtes précédentes.

3. Il s'agit des enquêtes Guelph et de cinq autres enquêtes d'établissement.

4. Les collèges américains offrent des programmes de deux et de quatre ans tandis qu'au Canada, les pourcentages ne portent que sur les établissements autorisés à conférer des grades.

5. Chapman, J.; Gilbert, S.; Dietsche, P.; Gardner, J.; Grayson, P., *From Best Intentions to Best Practices: The First-Year Experience in Canadian Postsecondary Education*, National Resource Center for the Freshman Year Experience and Students in Transition, University of South Carolina, 1997, page 34.

6. Astin et coll., page 26.

7. Chapman et coll., page 57.

8. Sax, L.J.; Astin, A.W.; Korn, W.S.; Mahoney, K.M., *The American Freshman: National Norms For Fall 1995*, Higher Education Research Institute, Los Angeles, 1995, page 13.

9. L'analyse des programmes et services particuliers que les universités fournissent dépasse la portée du présent document. On trouvera une analyse des programmes axés sur l'expérience de la première année dans *From Best Intentions to Best Practices: The First-Year Experience In Canadian Postsecondary Education*.

Le Dossier de recherche de l'AUCC est une collection de courts documents d'exploration des questions d'actualité en enseignement supérieur.

Parmi les titres parus, mentionnons *La prévision des inscriptions au premier cycle : un exercice complexe*, *Introduction aux indicateurs de rendement* et *L'infrastructure de la recherche universitaire*.

Le *Dossier de recherche* est publié quatre fois par année par la division de Recherche et analyse de politiques de l'AUCC. La division reçoit avec plaisir les commentaires et les suggestions de thèmes à traiter. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de s'adresser au directeur, Robert Davidson, au (613) 563-3961, poste 202 ou par courriel à rdavidso@aucc.ca

Lisez judicieusement. Parlez en connaissance de cause.
Commandez les publications de l'AUCC dès aujourd'hui...

Dossier de recherche

De courts documents d'exploration des questions d'actualite en enseignement superieur. La serie de 1997 porte sur des questions liees a l'enseignement au premier cycle, dont les tendances de l'inscription et les caracteristiques de la population etudiante. Themes de 1996 : taille des classes, indicateurs de rendement, liberte universitaire, infrastructure de recherche.

Disponible en anglais ou en français. Quatre dossiers par annee. ISSN 1201-639X. Prix d'abonnement de la série de 1997 (4 numeros) : 60 $ (Canada), 63 $ (É.-U.), 67 $ (autres pays). Prix des numéros individuels de la série de 1997: 20 (Canada), 23 $ (É.-U.), 27 $ (autres pays). Prix de chaque numero de la serie de 1996 : 3 $ (Canada), 5 $ (É.-U.), 10 $ (autres pays).

Affaires Universitaires

Affaires Universitaires est le premier periodique de l'enseignement superieur au Canada et couvre de façon objective et instructive les plus récentes questions qui marquent la vie de nos campus. C'est la plus grande source d'offres d'emploi pour la communaute universitaire du Canada.

Bilingue. 10 livraisons (aucune en juin et aout). ISSN 0041-9527. Abonnement annuel : Canada 35 $; É.-U. 49 $; autres pays 75 $. Aucun paiement pour les professeurs, administrateurs et etudiants si envoye a l'adresse d'une universite membre de l'AUCC.

Le Repertoire des universités canadiennes

Le Repertoire des universites canadiennes est le seul guide officiel de plus de 10 000 programmes universitaires d'un ocean a l'autre. Cet ouvrage de reference en un volume aide les etudiants a trouver les universites et les programmes qui repondent a leurs besoins et donne des details sur le caractere et la taille de chaque etablissement, les frais, les possibilites de logement, le nombre d'inscriptions et les services. Le repertoire contient aussi un guide pour l'évaluation des diplomes et des unités de cours.

Bilingue. Annuel. Parait a l'ete. ISSN 0706-2338. Édition de 1996-1997 : Canada 42 $; É.-U. 47 $; autres pays 57 $.

Bottin des universités

Le *Bottin des universites* vous offre une liste commode des noms, titres, adresses, numeros de telephone et de telecopieur directs et adresses électroniques de plus de 7 000 dirigeants et administrateurs d'universite. Il vous met en contact sans delai avec la bonne personne : le moyen le plus efficace d'obtenir des reponses et une action.

Bilingue. Annuel. Parait a l'automne. ISSN 0847-3536. Édition de 1996-1997 : Canada 42 $; É.-U. 47 $; autres pays 57 $.

Orientations : portrait statistique de l'université au Canada

Orientations contient des analyses fouillees et eclairees sur les tendances emergentes dans cinq domaines d'interet. Vous trouverez des graphiques et des donnees textuelles sur les inscriptions, la diplomation, le corps professoral, les finances et la recherche. Une disquette de tableaux statistiques est incluse. Un ouvrage de reference indispensable.

Vendu en anglais ou en français. ISSN 0847-5482. Édition de 1996 : Canada 28 $; É.-U. 31 $; autres pays 45 $.

Le nouveau monde de la communication savante - les défis et les choix du Canada.

Depuis 1994, l'AUCC et l'Association des bibliotheques de recherche du Canada ont etudie les difficultés qu'éprouvait la communication savante. En novembre 1996, le groupe de travail de l'AUCC et de l'ABRC a depose le présent rapport, contenant ses recommandations, pour que les bibliotheques universitaires puissent continuer a epauler la recherche et les travaux savants des universités.

Bilingue. ISBN 0-88876-180-5. Gratuit.

UniMonde

Un encart semestriel dans *Affaires Universitaires* sur les activites des universites canadiennes en cooperation internationale. Profil de découvertes recentes et de nouvelles initiatives de chercheurs canadiens avec des partenaires de pays en developpement. Chaque livraison a un theme different.

Bilingue. Deux livraisons par annee (automne, printemps). ISSN 1183-725-X. Disponible avec l'abonnement a *Affaires Universitaires*. Abonnement annuel : Canada 35 $; É.-U. 49 $; autres pays 75 $. Aucun paiement pour les professeurs, administrateurs et etudiants si expedie a l'adresse d'une universite membre de l'AUCC.

Appelez le service des publications de l'AUCC pour commander ces ouvrages et d'autres documents essentiels.

(613) 563-1236 poste 205 (commandes avec carte de credit seulement)
Telec. : (613) 563-9745 Courriel : sales@aucc.ca
World Wide Web: http://www.aucc.ca

Le prix des publications comprend l'expedition, la manutention et toutes les taxes applicables. La vente est ferme. Le paiement doit accompagner la commande. Pas de bons de commande. Les paiements venant de l'etranger doivent etre faits par carte de credit ou mandat-poste international en dollars canadiens.

RECHERCHE

Volume 2, numéro 2
novembre 1997
Droit d'auteur : Association des Universités et Collèges du Canada
ISSN 1196-7714

Exemplaires disponibles au :
Service des publications
AUCC
350, rue Albert, bureau 600
Ottawa (Ontario) K1R 1B1

Association des Universités et Collèges du Canada
Association of Universities and Colleges of Canada